

Auzas



Le mot du Maire

Mes Chères Concitoyennes, mes Chers Concitoyens,

En ce début d'année, je vous renouvelle personnellement et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal tous mes vœux de santé et de bonheur ainsi qu'à vos proches.

Et oui, il y a un an, le ciel nous tombait sur la tête. Quel est cet intrus qui a bouleversé nos vies, a supprimé nos rassemblements cordiaux, a modifié notre façon de travailler ?

Aujourd'hui il est bien là, ce Covid 19, il est tenace malgré toutes les barrières qu'on lui impose : masques, gel, réunions de travail et de familles limitées à peu de personnes, confinement, couvre feu et j'en passe.

Nous nous sommes adaptés. Soyons encore très vigilants. L'arrivée du vaccin engendre beaucoup d'interrogations. Cependant une lueur d'espoir apparaît, faisons confiance à nos scientifiques.

Allons vers un avenir plus serein et soyons optimistes.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Arlette Ballester

Travaux

♦ Église



Le 13 novembre 2020, le Conseil Municipal a délibéré sur la réfection de la toiture de la sacristie dont les travaux ont été confiés à M. Dauban pour un montant de 6 990 €.

Une subvention a été sollicitée auprès du Conseil Départemental ainsi qu'auprès des services de l'État (DETR)

M. Dauban effectuera le nettoyage des avant-toits des chapelles ainsi que la remise en état des descentes d'eaux pluviales. Le projet est accepté à la majorité des voix dont une abstention.

Le 22 janvier 2021 le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de confier à un architecte du patrimoine une mission pour réaliser un diagnostic sur les futurs travaux que nécessite l'entretien de l'Église.

Des remontées capillaires dues à un taux d'humidité excessif engendrent la chute des plâtres et détruisent les peintures, soulèvent les lattes du sol ainsi que les carreaux de ciment.

Après consultation de plusieurs architectes, seul le cabinet Blohorn a fait une proposition, le coût de cette mission s'élève à 7 020 €.

L'APPAA s'est fortement mobilisée auprès du site Dartagnans afin de récolter des dons destinés à la réhabilitation de l'Église Saint-Félix. La campagne s'est achevée en décembre 2020. L'association remettra la totalité des dons soit 3 621,50 € à la commune ; cette somme servira à financer en partie les honoraires de l'architecte.



♦ Base de Loisirs

Le 13 novembre 2020 le Conseil Municipal a délibéré sur la construction d'un WC pour personnes à mobilité réduite à l'emplacement des toilettes existantes. Les travaux ont été confiés aux entreprises Chedru et Defusco pour un montant de 14 797 €. Une subvention a été sollicitée auprès des services de l'État (DETR) et du Conseil Départemental. Le projet a été adopté à l'unanimité.

La vie communale

♦ Stationnement rue d'Auzas

Afin de laisser la rue d'Auzas libre à la circulation, il est recommandé à tout propriétaire ou locataire possédant un garage ou un emplacement privé de l'utiliser pour stationner son véhicule.

Sont à votre disposition les places Louis Chanfreau, Norbert Casteret et l'Esplanade qui restent la propriété du domaine public.

♦ Les abords du lavoir

Le lavoir a bénéficié d'un sérieux nettoyage et d'une restauration de ses abords grâce au travail acharné de plusieurs membres de l'association du patrimoine qui n'ont pas hésité à donner de leur temps et de leur savoir-faire pour restaurer ce lieu.

Par ailleurs, une équipe d'Auzassiens a spontanément

nettoyé la Piche en amont du lavoir ce qui rend ce site encore plus accueillant et lumineux. Nous les en remercions chaleureusement.



◆ Déchets verts -Déchetterie de Saint-Martory

Il est interdit de déverser des déchets verts, tailles de haies, sapins au lieu dit La Prade de même que sur les terrains privés avoisinants.

La déchetterie de Saint-Martory vous accueille :

Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars)		Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre)	
Mardi	de 9 h à 12 h	Mardi , mercredi, vendredi, samedi	
Mercredi et vendredi	de 13 h 30 à 18 h	De 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h	
Samedi	de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h	Jeudi	de 14 h à 18 h

Nous vous rappelons encore une fois qu'il est strictement interdit de brûler les déchets verts dans les jardins. Soyez respectueux de l'environnement.

◆ Un arbre, un enfant



La crise sanitaire ne nous a pas permis de respecter la traditionnelle plantation d'un arbre pour chaque enfant nouvellement arrivé dans la commune. Pourrons-nous remettre cela en Novembre 2021 ?



◆ Bibliothèque municipale

La "Bibliothèque municipale d'Auzas" créée et gérée par Isabelle Savelli depuis 2004 renaît après un triste sommeil covidien.

Elle met à votre disposition un fonds pour adultes, jeunes et enfants de plus de 1 000 livres : romans, policiers, SF, BD, documents sur l'art, l'histoire, les voyages, le jardinage, les animaux etc dont un prêt de 200 titres par la Médiathèque Départementale, renouvelable tous les 6 mois.

Vous pouvez emprunter gratuitement jusqu'à 5 livres par personne pour une durée d'1 mois.

Ouverture tous les samedis de 11h à 12h à l'ancienne mairie.
(salle des associations)

Cet horaire pourra évoluer selon vos besoins et les disponibilités de l'équipe.

Nous envisageons des animations ponctuelles, un petit fonds de livres en anglais.

GRAND MERCI à tous les généreux donateurs de livres, d'étagères, de temps de bricolage et à Isabelle pour ces années à accueillir livres et lecteurs

Nous sommes 6 à prendre le relais et nous partager les permanences :

Josette Demey - Angèle Dervillé - Valérie de Sarrieu

Jacqueline Troy - Chantal Turriziani - Stéphanie Walter

Pour nous contacter, une adresse : bibliozas@outlook.fr

2 numéros de téléphone 06 76 63 77 17 (Jacqueline) et 05 61 90 13 06 (Josette)



Section adultes



Le coin jeunesse

♦ La téléphonie mobile



À ce jour, Auzas figure parmi les zones blanches et est très mal desservi en téléphonie mobile.

Le projet « New Deal Mobile » mis en place par le Gouvernement et les Collectivités vise à répondre aux attentes des citoyens.

Dans un arrêté ministériel du 27 mai 2020, Auzas fi-

gure parmi les communes bénéficiaires de ce programme. Un accord a été validé entre l'opérateur Free Mobile, l'État et les Collectivités.

Free Mobile est donc chargé d'installer une antenne afin que tous les opérateurs puissent desservir la commune. L'emplacement n'est pas encore déterminé.

♦ Recensement militaire

Les jeunes de nationalité française, filles et garçons, nés en 2005 et ayant 16 ans en 2021 doivent se faire recenser en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement leur sera remise, **indispensable** pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté mais également pour **s'inscrire aux examens, concours et examen de permis de conduire.**

♦ Nouveaux Auzassiens

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants :

Famille Garré 10 chemin des Crêtes

Famille Thomé 9 rue d'Auzas

Famille Larocca 6 chemin du Vallon

Famille Devals 11 chemin du Carret

♦ État civil

Décès : Jean-Louis Labelle le 4 septembre 2020. Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille.

Infos pratiques

- Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

Lundi et jeudi de 14 h à 17 h

- Permanence du Maire

Samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30

- Téléphone

05 61 90 34 17

06 32 94 70 96

- courriel

Auzas.mairie@orange.fr

COVID 19 VACCINATION DES 75 ANS ET +

La Région Occitanie propose un **transport à la demande gratuit** pour les rendez-vous de vaccination

Les lundi, mardi, jeudi ou vendredi entre 10 h et 15 h

Les mercredis entre 14 h et 17 h

Réservez au plus tard la veille de votre déplacement avant midi

Au n° vert : 0 805 460 306

Appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h